

COMBAT RÉPUBLICAIN

Numéro 3

Bulletin d'information de la **CNGR**
Coordination Nationale de la **Gauche Républicaine**

A SAVOIR

EGALITE, MIXITE, LAÏCITE

La Coordination Nationale de la Gauche Républicaine (CNGR) s'associe à l'Appel pour un nouveau combat féministe, soutenu par de nombreuses organisations et personnalités (Ni Putes Ni Soumises, SOS Racisme, Mouvement du Planning Familial, etc). La CNGR invite ses adhérents et sympathisants à se joindre à la manifestation convoquée par celles-ci, dimanche 6 mars, à 14 heures, de la République à la Nation. La CNGR rappelle son attachement indéfectible aux principes républicains d'égalité des sexes, de mixité et de laïcité. Elle fait sien le combat pour les droits des femmes, contre toutes formes d'obscurantisme et de discrimination.

L'ARGENT A L'ODEUR DU PETROLE *Le capitalisme a battu tous ses records de bénéfices en 2004. En tête du hit-parade, les 5 plus grandes entreprises mondiales de l'industrie pétrolière, avec 65 milliards d'euros de bénéfices nets. En 5ème position, cocorico!, TOTAL, avec 9 milliards d'euros de profits. Une somme à mettre en perspective avec 2 catastrophes dans lesquelles la responsabilité de cette société est...totale: la marée noire qui a suivi le naufrage de l'Erika, dont elle était l'affréteur, et l'explosion d'AZF, filiale du groupe, à Toulouse. Rappelons que Total est la seule entreprise pétrolière française depuis qu'elle a absorbé Elf en 2000, et que le préambule de la Constitution française stipule que tout monopole de fait doit devenir propriété publique...*

«LA GUERRE A LA CULTURE» *Tel est le titre de l'ouvrage publié aux éditions de L'Harmattan par notre ami Bernard Sergent, animateur de la CNGR à Paris. Chercheur au CNRS, l'auteur reprend le slogan du mouvement social des chercheurs, pour livrer une analyse globale de l'évolution culturelle de notre pays: «La logique marchande l'emporte sur la science et la culture, explique-t-il, et le mépris des décideurs envers les chercheurs, les étudiants et élèves, les enseignants et les citoyens, est, malgré les discours affichés, général.»*

La Guerre à la Culture, de Bernard Sergent, éditions de L'Harmattan.

L'EDITO: Réforme FILLON = Casse programmée de l'école publique.

Après la décentralisation et le transfert aux régions de certaines catégories de personnels de l'Education Nationale, après le gel des crédits (200 millions d'euros), les suppressions d'emplois qui ont pour conséquences la fermeture de classes et la détérioration des conditions de vie scolaire des élèves et des conditions de travail des personnels, après la suppression de milliers de postes aux concours et la mise en place d'horaires planchers appliqués aux disciplines fondamentales, le projet de loi Fillon tente un passage en force ! Rappelons que ce projet de loi compte 62 articles. Quelques exemples:

- La réforme du baccalauréat introduit le contrôle continu à grande échelle et a pour conséquence de priver le diplôme de sa valeur nationale. Le ministère a beau déclarer la suspension de cette réforme, gageons qu'il tente de calmer la forte mobilisation et qu'à la faveur des vacances d'été, elle sera imposée, comme l'a été la réforme des retraites!

- Les députés viennent d'adopter l'article 6 définissant le socle commun de connaissances à acquérir par les élèves au cours de la scolarité obligatoire. Ce socle commun comprend "la maîtrise de la langue française" et des "principaux éléments de mathématiques, une culture humaniste et scientifique permettant l'exercice libre de la citoyenneté, la pratique d'au moins une langue vivante étrangère, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication". Des amendements afin d'ajouter l'enseignement artistique et la pratique sportive ont été débattus en vain. Sachant par ailleurs que les heures consacrées à ces fondamentaux n'ont cessé de décroître comme une peau de chagrin depuis plusieurs années, c'est un enseignement « light » qui est ainsi imposé ! Par ailleurs, les trois dernières années de coupes budgétaires commencent à se faire durement sentir : nouvelle carte scolaire et fermetures de classes, dotations horaires globales calamiteuses dans les lycées et collèges entraînant des suppressions de postes et des fermetures d'options ou de filières. Il s'agit là de graves dérives réductrices, nivelant par le bas les ambitions de l'école de la République ! C'est l'institutionnalisation de l'école à plusieurs vitesses !

- Le statut des enseignants est mis en cause : le projet oblige les enseignants à remplacer un collègue absent (les gouvernements rêvent depuis longtemps d'augmenter le temps de travail des professeurs dans leur établissement) ; les horaires disciplinaires étant réduits, ils ont davantage de classes, celles-ci étant de plus en plus surchargées !

- Curieusement ,en fin de séance, devant un hémicycle quasi désert un amendement concernant l'enseignement du fait religieux a été accepté par les députés présents alors que le rapport sur cette question, déposé en 2002, auprès du ministre de l'éducation nationale n'a fait l'objet d'aucun débat public.

LE GOUVERNEMENT DECRETE L'URGENCE

Le passage en force de la réforme Fillon par une procédure d'urgence permet de réduire à presque rien le débat parlementaire. Cette décision constitue une double provocation : refus d'entendre les enseignants, lycéens, parents d'élèves et mépris de l'expression de la représentation nationale.

Arrêtons de malmenager cette Education nationale (rappelons que la loi Jospin sur l'Education nationale en mai 1989, avait été, elle aussi, examinée selon la procédure d'urgence) !

Le gouvernement décrète l'urgence sur le projet de loi pour, d'une part permettre son adoption au plus vite, d'autre part dégager le terrain pour le referendum sur l'Europe. Matignon craint un parasitage du référendum !

Une manifestation nationale est prévue le 8 mars pour faire échec à la réforme Fillon, et plus généralement à la politique d'éducation menée par les libéraux !

Pour mémoire, citons Michel Pebereau, président du conseil de surveillance BNP-Paribas: "Il faut adapter l'école aux défis du XXI^e siècle: la compétition à laquelle le territoire français et toutes nos entreprises se trouvent confrontés. Nous avons demandé au gouvernement que les programmes scolaires représentent l'entreprise et le marché de la façon la meilleure possible. Nous avons été entendus. Le projet de loi Fillon va dans la bonne direction !"

Nous, Républicains de gauche, nous affirmons que le savoir ne peut être traité comme une marchandise, que l'éducation ne saurait être soumise à la loi du marché. Cette Ecole-là, nous n'en voulons pas!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

MAIS NON! MAIS NON!

Combat Républicain consacre une rubrique à la campagne du référendum sur le «Traité Constitutionnel» de l'U.E. Le lecteur y trouvera des arguments, des échos, des interviews... Tout ce qu'il faut pour voter et faire voter «Non».

LES ESPAGNOLS BOUDENT LES URNES

58% d'abstention au référendum du 20 février sur le traité constitutionnel: les Espagnols n'ont jamais autant ignoré un scrutin depuis la fin du franquisme. Dans un communiqué, la CNGR souligne que «dans ces conditions, il est ridicule de parler, comme le font certains partisans de ce traité, de oui franc et massif». Ce résultat confirme ses craintes «de voir les gouvernements européens passer en force dans tous les pays, même si les consultations électorales n'y motivent qu'une minorité d'électeurs. C'est pourquoi, conclut la CNGR, il est impératif que les Français votent en très grand nombre au référendum de printemps, et mettent fin à cette mascarade en faisant triompher un Non démocratique et social.»

VOUS AVEZ DIT «ECONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ»?

En son article I-3, le traité constitutionnel fonde «le développement durable de l'Europe» sur «une économie sociale de marché». Certains dirigeants du PS se sont drapés dans cette formule, au cours du récent débat interne à leur parti, pour essayer d'assommer les partisans du Non: cette constitution ne peut pas être d'inspiration libérale, puisqu'elle proclame, dès les premières lignes, une louable volonté sociale !

Or «l'économie sociale de marché» n'est pas née de la cuisine de l'Union européenne. Au contraire, vieille d'un demi-siècle, l'expression a connu différents avatars qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Premier tableau : l'Allemagne fédérale de l'après-guerre. La CDU d'Adenauer et Ehrardt met en place dans les entreprises des instances de représentation des salariés. Les optimistes parlent de cogestion. La «soziale Marktwirtschaft» est née; le pouvoir d'achat augmente, poussé par la croissance des «trente glorieuses». La suite est moins glorieuse. Après la réunification, le modèle Ehrardt est défait par le libéralisme. Schröder lui donne le coup de grâce avec un train de mesures qui flexibilisent le travail et réduisent l'accès aux allocations chômage. Ecoeurés, plus de 500 000 adhérents du parti social-démocrate rendent leur carte.

Second tableau: le Chili sous Pinochet (1973-1990). Les lois d'exception y favorisent les lois du marché, avec sa «concurrence libre et non faussée». Un groupe d'économistes formés à l'université de Chicago, temple du néo-libéralisme, met en place un modèle qu'ils baptisent «economia social de mercado». Pas un éditorialiste de la presse pinochéliste, pas un discours officiel qui ne la porte au pinacle. L'«économie sociale de marché» est le dogme de la dictature, qui en matière sociale, détruit tous les acquis, et privatise à tour de bras y compris les caisses de retraite et l'assurance maladie.

Dès la fin des années 70, le Chili devient le laboratoire de l'ultra-libéralisme, dont s'inspireront, le plus souvent sans le dire, nombre de gouvernements de la planète.

Alors, vous avez dit «économie sociale de marché», quitte à faire écho aux massacreurs de la gauche chilienne ?

LE PACTE DE STABILITE N'EST PAS STABLE DU TOUT

On se souvient de la façon dont Chirac et Schröder étaient passés outre à la règle des «pas plus de 3% de déficit budgétaire», sans que la Commission de Bruxelles ait osé sanctionner les contrevenants. Cette règle fait partie des critères de convergence énoncés dans le traité de Maastricht, dont l'application a été renforcée, menace de sanctions à l'appui, par le pacte de stabilité signé au sommet d'Amsterdam.

Or l'Allemagne persiste. Par la voix de son ministre des finances, Hans Eichel, elle demande que ne soit sanctionné que les Etats qui commettraient «une erreur manifeste» dans leur gestion. Ce qui laisse une marge d'interprétation à géométrie très variable! Le Monde du 18 février fait remarquer «qu'après avoir été à l'origine du pacte de stabilité et de croissance, les Allemands sont devenus, après trois ans de déficits excessifs, les plus chauds partisans de sa refonte». Qu'on vienne nous menacer de chaos si le Non l'emporte...

BEATRICE PATRIE REPLIQUE A BERNARD POIGNANT

Députée socialiste au Parlement européen, membre du courant Nouveau Monde, Béatrice Patrie a tenu à répondre par un communiqué public aux propos de Bernard Poignant. Responsable au PS des relations avec les syndicats, celui-ci s'en était pris avec virulence à la CGT, coupable à ses yeux d'appeler à voter Non au référendum.

Béatrice Patrie se déclare «choquée de ce qu'un membre du PS puisse ainsi donner des leçons à un syndicat», et souligne que «tous ceux qui disent Non à ce projet de constitution mènent un combat contre l'Europe libérale qui délocalise les entreprises».

STOP BOLKESTEIN

Une pétition circule contre le projet de directive européenne dit «Bolkenstein», qui vise à déréguler les services dans les pays de l'UE (voir Combat républicain n°1).

«Ce n'est plus une constitution, souligne-t-il, c'est un inventaire à la Prévert qui vise à interdire demain au pouvoir politique national ou européen de sortir du cadre ultra-libéral que ses concepteurs ont assigné à l'Europe.» Tout en se déclarant partisan de la construction d'une Europe forte, Emile Zuccarelli dénonce l'alignement systématique sur l'OTAN stipulé dans le traité.

Loin d'ouvrir une crise, «la victoire du Non serait l'occasion de reposer l'Europe sur de nouvelles bases, de renégocier le traité.» Rappelant qu'avant le référendum de 2003 en Corse, le Oui était donné largement vainqueur, le leader radical explique la victoire du Non «par la campagne d'explication que nous avons lancée dans toute l'île sur le vrai contenu du texte.» Un exemple à imiter.

Version électronique sur le site www.stopbolkestein.org, version papier sur simple demande au +32.2.548.32.11.